



Standard Bank

▸ **CONDITIONS GENERALES DE TARIFS APPLICABLES PAR STANBIC BANK**

Tarifs conforme l'instruction N°004-05-2015: en vigueur au 01/01/2025

Taux de Base Bancaire (TBB): 11% depuis le 01/01/2022

La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle

▸ **A – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS**

Service non disponible

▸ **B – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG**

I – CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte		
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) – à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.1.1.3	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Gratuit
1.1.1.5	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	Produit non disponible
1.2 Conditions de Clôture de compte		
1.2.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Pour les dépôts à terme: • Nous consulter pour les taux qui sont fonction du montant, de la durée et des taux du marché monétaire • Résiliation avant terme: pénalité consistant en une réduction de 1.5% du taux négocié (dans la limite du taux légal minimum en vigueur).
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) – à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4	Lettre de clôture juridique	Gratuit
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II – SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Conditions de Clôture de compte		
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	Gratuit
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	0.025% Min. FCFA 15 000 et Maximum FCFA 200.000 mensuel
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	Taux débiteur + 2%
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	Taux débiteur+ 3%
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	20 000
2.1.1.7	Arrêté De Compte	Mensuel (Cf Frais De Tenue De Compte)
2.1.2	Relevé D'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.3	Relevés de compte	
2.1.3.1	Mensuel	Gratuit
2.1.3.2	A la demande (mois en cours)	2 000
2.1.3.3	Autre période (tarif par page)	1 000
2.1.3.4	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Attestations bancaires	
2.1.4.1	Attestation de solde	20 000
2.1.4.2	Attestation de non engagement	20 000
2.1.4.3	Autres types d'attestations bancaires	20 000

2.1.5	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.6	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.7	Conditions créditrices	
2.1.7.1	Produits d'épargne	Non-applicable
2.1.7.2	Autres dépôts	À la demande selon le montant et la durée
2.1.7.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	Néant
2.1.7.4	Autres types de conditions créditrices	Néant
2.2 Moyens de paiement		
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier à domicile	Non applicable
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	500 par feuille
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	15 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	15 000
2.2.1.2	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Produit non disponible
2.2.1.3	Certification de chèque	Produit non disponible
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	10 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	15 000 par chèque / 20 000 par chéquier
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	15 000
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	15 000
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	35 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à montant X FCFA (montant à préciser)	10 000
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Non applicable
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Non applicable
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	Service non disponible
2.2.1.13	Encaissement de chèques	
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.2	Cartes bancaires	Produit non disponible
2.2.2.1	Paielements	
2.2.2.1.1	Dans la zone UEMOA (remise par e-mail ou papier)	Service non disponible
2.2.2.1.2	Hors zone UEMOA	Service non disponible
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	25 000
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	25 000
2.2.3.1.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.6	Mise en place de virement permanent local ou autre	Gratuit
2.2.3.1.6.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.1.6.2	Exécution de l'opération (Stanbic)	Gratuit
2.2.3.1.6.3	Exécution de l'opération (confrères)	500

2.2.3.1.7	Remise de virement (support télétransmission sur B.O.L.) - SICA	200 par ligne vers confrère/ gratuit entre comptes Stanbic
2.2.3.1.8	Mise à disposition de fonds	
2.2.3.2	Prélèvements	Service non disponible
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais de mise en portefeuille	
2.2.3.3.1.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.3.1.2	Frais d'encaissement sur effets	5 000
2.2.3.3.1.3	Commission de bordereau	Gratuit
2.2.3.3.1.4	Frais d'impayés	10 000
2.2.3.3.1.5	Frais de rejets - rejets (effet sans provision par presentation)	35 000
2.2.3.3.1.6	Frais d'annulation ou prorogation	10 000

III – SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées ¹	
3.1.1	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur 1er jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	Crédit et débit le jour de l'opération
3.1.6	Livrets d'épargne	Produit non disponible

¹ Prescriptions de l'article 30 de la décision n° 397/12/2010 portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la BCEAO

3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	15 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	Produit non disponible
3.2.5	Rejet de chèque	35 000
3.2.6	Demande d'opposition	15 000
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	Saisie 50 000 Mainlevée 50 000
3.2.8	Protêt	Au réel
3.2.9	Frais de circularisation	100 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit

3.2.12	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14	Frais de nantissement	50 000
3.2.15	Frais de saisie attribution (ATD)	Saisie 50 000 Mainlevée 50 000
3.2.16	Frais de reclassement	Néant
3.2.17	Autres types de services bancaires	Néant

IV – SERVICE BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	
4.2.1	Abonnement	15 000 par mois
4.2.2	Livraison de token (Vasco)	20 000
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
4.3.1	Normal	200
4.3.2	RTGS	5 000
4.4	Services SMS	Service non disponible
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Inclus dans le frais d'abonnement
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.7	Service de relevé journalier Swift MT940/2 ou AFB-120	30 000 par mois
4.8	Autres types de services banque à distance	Service non disponible

V – GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	10 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	35 000
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	35 000
5.7	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	35 000
5.8	Certificat de non-paiement	Gratuit

VI – OPERATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	Gratuit
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	À la demande (obligations seulement)
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	Service non disponible
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	Service non disponible
6.5	Relevé mensuel (gratuit)	Gratuit
6.6	Relevé de titres à la demande	Gratuit
6.8	Commission en conservation	0,28%
6.9	Commission de transfert de titres	15 000
6.10	Autres types d'opérations sur titres	A la demande

VII – OPERATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	Vente de devises: • EUR : Commission 3% Min 20 000 FCFA • Autres devises: Commission 4% Min 20 000 FCFA Achat de devises • EUR : sans commission • Autres devises: Commission 1% Min 20 000 FCFA
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Service non disponible
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Service non disponible
7.4	Autres types d'opération de change	À la demande

VIII – OPERATIONS DE CREDIT

8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB[1]+Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD+Marge)	TBB+/- marge à négocier
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB+/- marge à négocier
8.1.3	Crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+/- marge à négocier
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+/- marge à négocier
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD+Marge)	TBB+/- marge à négocier
8.1.6	Crédit-bail	Produit non disponible
8.1.7	Financement en devises	Taux de référence +/- marge à négocier
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	Produit non disponible
8.1.9	Autres financements en devises	Produit non disponible
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	Nous consulter
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	Nous consulter
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	Nous consulter
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	Nous consulter
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Caution sur marches	Nous consulter
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	Nous consulter
8.2.3	Aval de traites	Nous consulter
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Main levée d'hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Gratuit
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	Au réel
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Au réel
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Au réel
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Au réel
8.3.6	Demande de décompte	Gratuit
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Gratuit
8.3.9	Commission d'engagement	0.15%, minimum 250 000
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt: <= 1 année	Négociable
8.3.11	Frais d'études des dossiers de prêt >1 année	Négociable

8.3.12	Frais et commissions d'escompte	0,1%
8.3.13	Cautions et avals	Conf. 10.15.1

¹ Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle

IX – OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1 Encaissement chèque et effet en devises		
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation – commission rapatriement	
9.1.1.2	Commission d'encaissement	Produit non disponible
9.1.1.3	Frais d'envoi	Produit non disponible
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	Produit non disponible
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	Produit non disponible
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	Produit non disponible
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commission de change	Produit non disponible
9.1.2.2	Commission d'encaissement	Produit non disponible
9.1.2.3	Frais d'envoi	Produit non disponible
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	Produit non disponible
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé	Produit non disponible
9.2 Emission de chèques et effets en devises		
9.2.1	Euro	Produit non disponible
9.2.2	Autres devises	Produit non disponible
9.3 Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA		
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
9.3.2	Frais d'encaissement	Gratuit
9.3.3	Frais de manipulation	Gratuit
9.3.4	Frais de Swift	Gratuit
9.3.5	Frais de port de lettre	Gratuit
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	Gratuit
9.3.7	Frais fixe d'impayés	10 000
9.4 Transferts		
9.4.1	Transferts zone UEMOA	
9.4.1.1	Virement normal manuel (SICA)	2 500
9.4.1.2	Virement urgent manuel (STAR)	25 000
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	EUR: Commission de service : Indicatif entre 0.5% à 5.5% min 25 000 + Frais Swift 20 000 + Frais Finex 15 000 + Taxe sur les transferts (TTHU) : 0.6% + Frais de correspondants au réel Autres devises: Commission de service/ change : 1.0% à 4.0% min 25 000 FCFA + Frais Swift 20 000 + Frais Finex 15 000 + Taxe sur les transferts (TTHU) : 0.6% + Frais de correspondants au réel

9.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	EUR: Commission de service : Indicatif entre 0.5% à 5.5% min 25 000 + Frais Swift 20 000 + Frais Finex 15 000 + Taxe sur les transferts (TTHU) : 0,6% + Frais de correspondants au réel Autres devises: Commission de service/ change : 1.0% à 4.0% min 25 000 FCFA + Frais Swift 20 000 + Frais Finex 15 000 + Taxe sur les transferts (TTHU) : 0,6% + Frais de correspondants au réel
9.4.3	Autres types de transferts	Néant
9.5	Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	
9.5.1.1	Commission de dossier/notification	25 000
9.5.1.2	Commission de paiement	Selon conditions de transfert
9.5.1.3	Commission documentaire	20 000 par jeu de BL ou factures
9.5.1.4	Frais d'Acceptation	10 000
9.5.1.5	Frais SWIFT	20 000
9.5.1.6	Frais de correspondant	Selon l'instruction du remettante
9.5.1.7	Frais FINEX	15 000
9.5.1.8	Taxe sur transfert hors UEMOA (TTHU)	0.6%
9.5.1.9	Retour pour impayé	75 000
9.5.1.10	Frais de confrère	25 000
9.5.1.11	Domiciliation	10 000
9.5.1.12	Frais de non apurement	20 000 par mois
9.5.1.13	Frais remise franco paiement	25 000
9.5.2	Remise documentaire export	
9.5.2.1	Frais d'établissement	25 000
9.5.2.2	Frais de port de lettre	Selon le guide tarifaire DHL + min 10 000
9.5.2.3	Frais SWIFT	20 000
9.5.2.4	Commission d'encaissement	0.25% min 25 000
9.5.2.5	Domiciliation	10 000
9.5.2.6	Frais de non apurement	20 000

9.5.3	Crédit documentaire import	
9.5.3.1	Ouverture de crédit documentaire import	
9.5.3.1.1	Frais de dossier	25 000
9.5.3.1.2	Commission d'ouverture	3.00%/an min 25 000 (trimestre indivisible)
9.5.3.1.3	Frais de domiciliation	10 000
9.5.3.1.4	Frais SWIFT	20 000
9.5.3.2	Utilisation du crédit documentaire import	
9.5.3.2.1	Frais FINEX	15 000
9.5.3.2.2	Taxe sur transfert hors UEMOA (TTHU)	0.6%
9.5.3.2.3	Frais d'irrégularités sur documents	10 000
9.5.3.2.4	Commission de réalisation	0.25% min 25 000
9.5.3.2.5	Commission d'acceptation	0.3% min 25 000
9.5.3.2.6	Commission de transfert	Selon conditions de transfert
9.5.3.2.7	Commission de change	Nous consulter
9.5.3.3	Modification du crédit documentaire import	
9.5.3.3.1	Modifications relatives au montant ou la validité	3.00%/an min 25 000 (trimestre indivisible)
9.5.3.3.2	Autres modifications	25 000
9.5.3.3.3	Frais d'annulation	50 000
9.5.4	Crédit documentaire export	
9.5.4.1	Frais de dossier	25 000
9.5.4.2	Commission de notification	25 000
9.5.4.3	Commission de confirmation	Commission en vigueur
9.5.4.4	Commission de réalisation (levée des documents)	0.25% min 25 000
9.5.4.5	Frais de modification	25 000
9.5.4.6	Vérification préalable de documents	Gratuit
9.5.4.7	Frais d'irrégularités	10 000
9.5.4.8	Frais de port de lettre	Selon le guide tarifaire DHL + min 10 000
9.5.4.9	Commission de négociation	1.5% minimum 25 000
9.5.4.10	Frais SWIFT	20 000
9.5.4.11	Frais de transmission confrère	25 000
9.5.5	Domiciliation export	10 000

➤ X – AUTRES SERVICES (DIVERS)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	Gratuit
10.1.2	30 à 60 jours	5 000
10.1.3	60 à 90 jours	5 000
10.1.4	Plus d'un an	20 000
10.1.5	Supplément par photocopie	Gratuit
10.2	Boîte à lettres	Service non disponible
10.3	Frais de reproduction de clé	Service non disponible
10.4	Demande de renseignements sur client	Gratuit
10.5	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	Gratuit
10.6	Demande de renseignements financiers	Gratuit
10.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	100 000
10.8	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
10.9	Information annuelle des cautions	Néant
10.10	Successions	
10.10.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Service non disponible
10.10.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Service non disponible
10.10.3	Frais annuels de tenue de compte	Service non disponible
10.11	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Néant
10.12	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
10.12.1	Lettre d'avertissement	50 000
10.12.2	Lettre d'injonction	50 000
10.13	Attestation d'avoirs	100 000
10.14	Reconstitution d'extrait de compte	Conf 2.1.2.1
10.15	Autres types de services	
10.15.1	Garanties Bancaires	
10.15.1.1	Frais de dossier	25 000
10.15.1.2	Frais SWIFT	20 000
10.15.1.3	Commission de Garantie	3% min 100 000 (trimestre indivisible)
10.15.1.4	Frais d'annulation	50 000
10.15.1.5	Lettre d'intention et de confirmation	75 000
10.15.1.6	Frais de notification	25 000
10.15.1.7	Frais de modification	25 000

La Formule Mathématique de Calcul du TEG se présente de la façon suivante:

$$\sum_{k=1}^{k=m} \frac{A_k}{(1+i)^{t_k}} = \sum_{p=1}^{p=n} \frac{A_p}{(1+i)^{t_p}}$$

- i** : Le taux effectif global annuel (peut être arrondi à la première décimale)
- k** : Le numéro d'ordre de déblocage de fond
- m** : Le numéro d'ordre du dernier déblocage
- Ak** : Le montant du déblocage numéro k
- Tk** : Intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro k (exprimés en année et fractions d'années)
- p** : Les numéros d'ordre d'une échéance de remboursement
- n** : Le numéro d'ordre de la dernière échéance
- Ap** : Le montant de l'échéance numéro p.
- tp** : Intervalle de temps entre le premier déblocage et l'échéance numéro p (exprimés en année et fractions d'année)

Exemple de calcul du TEG :

Rubrique	Valeur
Montant du prêt	100 000 000
Taux d'intérêt	8%
Durée	12 mois
Frais de dossier	250 000
Taxe	10%
TEG	9.32%

Décharge de responsabilité

Nos produits et services ainsi que les termes sous lesquels ils sont proposés peuvent être modifiés. Ces modifications vous seront communiquées dans des délais raisonnables.

Il est dans votre intérêt de lire attentivement votre contrat. Si vous avez des questions ou avez besoin d'informations supplémentaires, veuillez contacter votre agence.

Stanbic Bank S.A. est un établissement de crédit agréé par les Autorités monétaires compétentes et inscrite sous le n° A0198K de la liste des banques de l'UMOA.

Stanbic Bank S.A. (RCCM: CI-ABJ-2015-B-26822). Pour les détails, veuillez contacter votre agence.